



École Saint-Bernard

74 Glen, Granby, Qc J2G 4K4
Tél: (450) 372-9855 Fax: (450) 372-9861
www.st-bernard.ccsd.qc.ca

INFO-PARENTS

DOCUMENT D'INFORMATIONS

2017-2018



**Liste du personnel
École Saint-Bernard
2017-2018**

Enseignants

001	Michelle Juaire / Noémie Senécal-Pontbriand	
002	Vincent Côté	
003	Josée Bourdeau	
004	Anne-Marie Beauchesne / Noémie Senécal-Pontbriand	
101	Julie Deslauriers	
102	Line Lussier	
103	Chantal Fortin / Stéphanie Caron	
104	Amélie Rivard	
201	Suzie Boulet	
202	Claudette Favreau	
203	Julie Côté	
301	Claudia Isabelle Rioux (jusqu'en décembre) Marie-France Allain	
302	Denis Brochu	
401	Sylvie Blouin / Stéphanie Caron	
402	Diane Paquette / Stéphanie Caron	
501	Carmen Bousquet	
502	Mélanie Lavoie	
503	Isabelle Corpataux	
601	Julie Archambault	
602	Benoit Léveillé / Stéphanie Caron	
Anglais	Rosanne Landry-Chevigny	
Musique	Geneviève Meunier	
Éd.phy.	Sylvain Dostie / Caroline Bouchard / Maxime Verhoff	
Sciences Tech. 6 ^e	Stéphanie Caron (jour 5)	
Ortho.	Judith Desranleau	
Ortho.	Raphael Goyette	

Administration

Direction	Sylvie St-Laurent	
Secrétariat	Elizabeth Brown	Horaire : 7 h 45 à 11 h 45 12 h 45 à 15 h 45

Conciergerie

Concierge	Yves Archambault	Horaire : 7 h à 12 h 12 h 45 à 15 h 30
	Eric Gallant	Horaire : 12 h à 16 h 39

Service de garde

Surveillantes

Service	Karine Pelletier	Annie Aubin
De garde	Mylène L'Heureux	Carolane Drouin
	Cinthia Duquette	Sylvie Roy
	Alexandrine Desroches	Lucie Hubert
	Mélissa Dorval	

**Liste du personnel
École Saint-Bernard
2017-2018**

	Lucie Lequin	
Cafétéria		
Cafétéria	Carole	
Intervenants		
Psychologue	Catherine Samson	
Orthopho.	Marie-Ève Rivard	
Infirmière	Caroline Poncelet	
Hyg. dentaire	Karine Gagné	
Psycho-Éducateur	Marc-Aurèle Tremblay	
Sasec	Luc Beaudoin	
T.E.S.	Julie Fontaine / Mélissa Fontaine / Jessica Lemelin	
Francisation	Diane Gagné	
Bibliothèque	Corinne Vyboh-Poirier	



École St-Bernard

74 Glen, Granby, Qc J2G 4K4
Tél: (458) 372-5655 Fax: (450) 872-5688
www.st-bernard.csvdc.qc.ca

Horaire des classes 2017-2018

Horaire préscolaire	
Déplacement	8h00 – 8h04
Cours	8h04 – 11h41
Déplacement	11h41 – 11h44
Dîner	11h 44 – 12h59
Déplacement	12h 59 – 13h02
Cours	13h02 – 14h07
Déplacement	14h07 – 14h10

Horaire primaire	
Surveillance matin	7 h 45 – 8 h 00
Accueil	8 h 00 – 8 h 10
Cours	8 h 10 – 9 h 10
Déplacement	9 h 10 – 9 h 13
Cours	9 h 13 – 10 h 13
Déplacement	10 h 13 – 10 h 16
Récréation	10 h 16 – 10 h 36
Déplacement	10 h 36 – 10 h 41
Cours	10 h 41 – 11 h 41
Déplacement	11 h 41 – 11 h 44
Dîner	11 h 44 – 12 h 59
Accueil	12 h 59 – 13 h 02
Cours	13 h 02 – 14 h 02
Déplacement	14 h 02 – 14 h 05
Pause	14 h 05 – 14 h 10
Déplacement	14h 10 – 14h 13
Cours	14 h 13 – 15 h 13
Déplacement	15 h 13 – 15 h 16
Surveillance autobus	15 h 16 – 15 h 40

Tenue vestimentaire et coiffure

- Je viens à l'école vêtu proprement, décentement et sans exagération. Les chandails qui montrent le nombril, les jupes et les shorts trop courts ne sont pas permis à l'école. De plus, les bretelles des camisoles doivent avoir une largeur de 3 doigts et plus. Tout symbole de violence ou représentant une personne propageant un message de violence est interdit sur les vêtements.
- Je garde mes cheveux d'une couleur naturelle avec une coupe de cheveux sans extravagance.
- Les souliers de plage « gougounes » sont interdits à l'école. Les souliers doivent être sécuritaires.
- Les objets tels les chaînes après les poches et les anneaux tels les « body piercing » autres que les boucles dans les oreilles sont défendus.
- J'enlève ma casquette avant d'entrer en classe.

ALIMENTATION - DÎNER À L'ÉCOLE

Nous croyons que c'est l'une des responsabilités des parents que celle de nous aider à donner de saines habitudes alimentaires aux élèves. L'école offre des repas complets à la cafétéria.

Le concessionnaire pour l'année 2017-2018 est Sebastian Moreno.

- Si vous permettez à votre enfant de dîner à l'extérieur de l'école, il doit présenter un billet signé par vous à une surveillante. S'il va dîner chez un ami, un billet des deux parents concernés est obligatoire. L'école n'appellera pas.
- Nous vous encourageons fortement à utiliser les thermos pour les repas chauds de votre enfant. Parfois, l'attente aux micro-ondes peut être longue.

Note : Un élève peut être expulsé temporairement ou définitivement du dîner s'il a un comportement inacceptable répété.

POLITIQUE ALIMENTAIRE

Nous croyons que c'est l'une des responsabilités des parents de nous aider à donner de saines habitudes alimentaires aux élèves.

Nous recommandons fortement que le repas principal tienne compte des 4 groupes alimentaires du guide canadien et que les collations apportées à l'école par votre enfant soient « santé ».

Nous encourageons fortement l'utilisation de thermos pour les repas chauds de l'enfant. Parfois l'attente aux fours micro-ondes peut être longue. Nous demandons d'éviter les contenants en verre (risque de bris lorsqu'ils sont échappés au sol) et les contenants ne convenant pas au four micro-ondes (exemple : contenant de margarine).

Les aliments suivants sont défendus (sauf lors d'évènement spéciaux) :

Barre de chocolat et tout ce qui est enrobé de chocolat, croustille, gomme à mâcher, boisson gazeuse ou énergisante, bonbons (incluant les rouleaux et bonbons aux fruits).

L'école offre des repas complets à la cafétéria.

Important : Puisque nous avons des enfants ayant des allergies sévères, aucun aliment contenant des noix et/ou arachides n'est permis à l'école. Une politique particulière concernant d'autres aliment pourrait s'appliquer au besoin.



Le code de vie complet se retrouve sur le site de l'école Saint-Bernard.

4 OBJECTIFS DE NOTRE CONVENTION

1. Promouvoir et réaliser des activités reliées à un mode de vie sain (activité physique et alimentation)

Résultat : Nous avons plusieurs activités collectives.

Recommandations pour 2017-2018 : Nous voulons optimiser sur le développement de 60 minutes d'activité physique par jour et sur l'utilisation du gymnase en dehors des cours (midi jours de pluie). Nous encourageons fortement les collations santé en classe (fruits, légumes ou produits laitiers).

2. Accroître la compétence en lecture

Résultat : Notre taux de réussite au bilan en lecture en juin 2017 s'échelonne entre 89% et 100% selon les niveaux. Le taux de réussite équivaut à un élève qui a comme résultat au bulletin (bilan) une note de 60% ou plus.

Recommandations pour 2017-2018 : Le personnel enseignant va poursuivre la formation amorcée l'an dernier. Nous voulons maximiser l'utilisation de la bibliothèque avec des animations.

3. Accroître la compétence résoudre une situation problème

Résultat : Notre taux de réussite au bilan en résolution de problèmes en juin 2017 s'échelonne entre 86% et 96% selon les niveaux. Le taux de réussite équivaut à un élève qui a comme résultat au bulletin (bilan) une note de 60% ou plus.

Recommandations pour 2017-2018 : Poursuite de la formation pour les titulaires. Nous poursuivons le travail afin de consolider le résultat de plusieurs élèves qui sont près du seuil de réussite.

4. Interagir de façon respectueuse avec les gens qui nous entourent

Résultat : 169 fiches majeures ont été distribuées dans l'année. Cela a touché 75 élèves sur 407. Seulement 18 élèves sur les 75 ont reçu plus de 2 fiches majeures (4%).

Nous constatons que nous avons un milieu sécuritaire.

Nous avons aussi distribué un sondage (3^e à 6^e année) issu de la commission scolaire et 92% de nos élèves se disent satisfait du climat de sécurité.

Recommandations pour 2017-2018 : Malgré le fait que nous avons un environnement sécuritaire, nous allons travailler en prévention lors des mois plus difficiles et accompagner davantage nos élèves plus fragiles.